

PROFESSIONNELS DE SANTÉ DU XXIÈME SIÈCLE: AVONS-NOUS UNE TENDANCE NOVATRICE OU CONSERVATRICE ?

Par Dr R.HUSSLER

Directeur de l'IFMKDV de Lyon
Docteur en Sciences de l'Éducation

Introduction

Les professions de santé vivent un moment particulier sinon privilégié de leur histoire. La réforme des études de santé, initiée par le processus de Bologne [1] et dont la mise en place est actuellement en cours, modifie en profondeur les modalités pédagogiques (augmentation du nombre d'année de formation, approche par compétences, universitarisation de la formation avec formation Licence-Master-Doctorat et développement de la recherche, mutualisations des enseignements paramédicaux). Cette approche novatrice nécessite des efforts d'adaptation de toutes les professions paramédicales.

Si nous attachons à la profession de Masseur-Kinésithérapeute/Physiothérapeute, les perspectives qui en découlent vont également bouleverser les fondements du métier. Voyons quelques perspectives telles qu'elles sont définies dans la brochure éditée par le Conseil de l'ordre national et intitulée : « Nos propositions pour la présidentielle » [2]

- Un accès direct aux soins (la prescription médicale disparaît)
- Un droit de prescription élargi (de prescrit nous devenons prescripteur)
- La création d'un nouveau métier de technicien en physiothérapie

Reconnaissance au grade de master 2 donnant accès au doctorat avec création d'une filière universitaire en kinésithérapie

avec un corps enseignant universitaire (enseignant chercheur hospitalo-universitaire)

Une profession médicale à compétences définies. (Le statut de paramédical change en celui de médical)

Ces changements amorcés par nombre de pays (Canada, Australie, Afrique du sud, Etats-Unis, etc.) depuis de nombreuses années nous ouvrent des perspectives tout à fait passionnantes. *Mais sommes-nous prêt à de tels bouleversements et quelle attitude facilitera ce changement ?*

Eclairage théorique

Tournons-nous vers Jean Piaget (1947), psychologue et épistémologiste. Isabelle Filliozat (1998)¹ explique les implications de idées de J. Piaget en ces termes : « Dans son livre intitulé : « la psychologie de l'intelligence » 2 Piaget caractérise la construction de l'intelligence par le jeu conjugué de la pression du milieu et l'activité du sujet. Selon lui deux aspects à la fois opposés et complémentaires opèrent dans le processus d'adaptation : l'assimilation ou intégration de ce qui est extérieur aux structures propres du sujet et l'accommodation, ou transformation des structures propres en fonction des changements du milieu extérieur.

1-Le processus de Bologne est un processus de rapprochement des systèmes d'enseignement supérieur européens amorcé en 1998 et qui a conduit à la création en 2010 de l'Espace européen de l'enseignement supérieur, constitué de 47 États. La déclaration de Bologne du 19 juin 1999 qui initie le processus éponyme, identifie six actions à mener :

1. Mettre en place un système facilement compréhensible et comparable pour permettre une bonne lisibilité et faciliter la reconnaissance internationale des diplômes et qualifications.
2. Organiser les formations sur un premier cycle destiné au marché du travail (de 3 ans au moins) et un deuxième cycle nécessitant l'achèvement du premier.
3. Valider les formations par un système d'accumulation de crédits transférables entre établissements.
4. Faciliter la mobilité des étudiants, des enseignants et des chercheurs.
5. Coopérer en matière d'assurance de la qualité des enseignements.
6. Donner une dimension véritablement européenne à l'enseignement supérieur.

2- Consultable et téléchargeable sur le site de l'ordre à l'adresse suivante : <http://www.ordremk.fr/2017/02/02/le-conseil-national-formule-ses-propositions/>

3- I. Filliozat (1998) « L'alchimie du bonheur, Ed. Dervy, Paris

4-La psychologie de l'intelligence; Paris: A. Colin, 1947. (2e éd., 1949 avec une préface ajoutée à la 1ère éd.; 3e éd. 1952, 4e éd. 1956, 5e éd. 1961, 6e éd. 1962, 7e éd. 1964, 8e éd. 1965; 9e éd. 1967.)

I. Filliozat illustre ce concept par deux attitudes ou tendances : celle du novateur et celle du conservateur. Ces tendances existent en chacun de nous (et bien sur tous les degrés intermédiaires) et sont réparties dans la population.

Analysons les caractéristiques du conservateur :

Le conservateur est celui qui assimile ou intègre ce qui est extérieur à ses propres structures. Il élabore des théories pour arriver à faire coller ce qu'il voit dans ses structures de pensée. Il est mû par la peur et la conservation de son identité. Il préfère asservir l'autre pour ne pas se remettre en cause. Il évite au maximum le stress, privilégiant la tranquillité. Il lui est difficile de faire preuve d'initiative et a du mal à se projeter car il est essentiellement tourné vers le passé. Il résiste à tout processus de changement. Ses projets sont limités à ce qui peut combler ses besoins physiologiques et de sécurité. Il considère son métier comme une finalité lui assurant le confort matériel assurant sa sécurité et stabilité.

Il conserve les acquis d'une civilisation en admettant comme vraies les croyances qui fondent sa société (il les soutient avec force à l'instar de ces mathématiciens qui ont prouvé l'impossibilité de construire une machine volante, un an juste avant que les frères Wright ne fassent voler leur premier avion).

Voyons les caractéristiques du novateur :

Le novateur est prêt à s'accommoder ou transformer (renverser) ses structures de pensées en fonction des changements du milieu extérieur (pour coller à ce qu'il voit). Il est mû par l'amour, par le désir d'évoluer. Pour lui la recherche prime. Il aime davantage les questions que les réponses. Il sacrifie le confort à la liberté et la découverte. Il prend des risques, se remet en cause sans cesse. Il est heureux lorsqu'il découvre un défaut ou lorsqu'il commet une erreur car c'est pour lui autant d'occasions d'apprentissage et de progrès. Essentiellement tourné vers l'avenir, il élabore des projets. Il considère son métier comme un moyen au service de projets qui en retour lui permette de faire évoluer ce métier et lui-même de surcroît.

Ces deux groupes sont bien souvent en opposition. Les conservateurs considèrent les novateurs comme des illuminés et les combattent sans relâche pour que leur folie ne contamine pas la population. Quant aux novateurs, ils considèrent les conservateurs de coincés, bardés de préjugés et passésistes. Pourtant les deux groupes dans une société sont nécessaires. Les uns

sont un facteur de cohésion, les autres d'évolution. L'équilibre entre ces deux tendances est à trouver et ce n'est pas toujours simple.

Application professionnelle

Que nous apporte cette explication théorique sur la problématique professionnelle évoquée en introduction. Posons-nous les questions suivantes :

Quelle est l'attitude dont a le plus besoin la kinésithérapie aujourd'hui ? Celle du novateur ou celle du conservateur ?

Voyons un exemple à travers l'évolution du travail écrit de fin d'études :

- Dans le programme de formation des études de 1989, le travail écrit de fin d'étude de 3ème année de kinésithérapie consistait en l'examen d'un cas clinique lors d'une expérience de stage. L'objectif étant de s'assurer de la professionnalisation de l'étudiant et de l'appropriation de la démarche clinique. Le document à produire ne devait pas excéder 15 pages et les thématiques développées tournaient essentiellement autour de pathologies rencontrées au cours du stage. La compétence acquise était d'ordre technique et méthodologique.
- Le nouveau référentiel parle d'un mémoire dont les objectifs sont de s'initier à la production scientifique, à développer l'esprit scientifique, à expérimenter la mise en œuvre d'un projet de recherche et développer la réflexivité et l'esprit critique à travers la production d'un document de 50 à 70 pages. Celui-ci peut porter sur des pratiques professionnelles, sur leur histoire, sur l'évolution d'un courant d'idées, d'une technique diagnostique ou thérapeutique, sur la validité de technique d'évaluation et de traitement, sur un domaine juridique, une recherche clinique ou thématique de laboratoire, en lien avec l'éducation à la santé, la relation soignant-soigné, les aidants.

D'après vous, quelle attitude est la plus favorable à cette évolution ? Celle du novateur ou celle du conservateur ? Quelle est celle qui va permettre la mise en place des perspectives évoquées précédemment dans le document élaborée par le conseil national de l'ordre ?

Conclusion

I.Fillizat souligne que lorsque les deux tendances, novatrice et conservatrice, se confrontent, nous sommes en situation de crise. Or, en Chine, le mot « *crise* » est décrit par deux idéogrammes signifiant conjointement « *danger* » et « *opportunité* », soulignant qu'en période incertaine, mauvaises nouvelles ou situations désagréables sont autant d'opportunités de reconsidérer l'avenir autrement...



Pour être précis, le mot chinois pour «*crise*» est «*wei ji*», l'idéogramme «*wei*» signifiant effectivement «*danger* » mais «*ji*» ayant plutôt le sens de «*point de basculement* » ou de «*moment décisif*». La crise en chinois, c'est donc le moment où on frôle le danger. Parallèlement, «*ji*» signifie opportunité de changement, dans un sens positif.

Un proverbe courant souligne : « *ce qui ne me détruit pas me rend plus fort.* » Ces mots de Friedrich Nietzsche sont une ouverture à la pensée « *Wei-ji* », pour laquelle chaque crise possède deux constituants indissociables, le risque (wei) et l'opportunité (ji). Ainsi nous pouvons sortir plus fort d'une crise, en saisir l'opportunité pour avancer, se remettre en cause. La crise est considérée comme un instrument du renouvellement : des crises naissent le courage, du courage, la décision, de la décision et l'action.[5]

[5] Propos développés sur le site de l'université de Poitiers sous le thème : Crise = Opportunité...! et consulté le 16/02/2017 à 14h à l'adresse suivante : <http://blogs.univ-poitiers.fr/~l-thomas/2012/11/14/crise-opportunite/>